

<https://snetap-fsu.fr/Notation-des-personnels-de-l.html>



Notation des personnels de l'enseignement, NS de janvier 2007.

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : lundi 26 mars 2007

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

NOTATION 2006-2007

La note de service de référence est [SG/SRH/GESPER/N2007-1040](#) du 31 Janvier 2007

1) Personnels [ATOSS](#) :

- La circulaire reprend l'ensemble des opérations et indique le calendrier prévisionnel, elle ne comporte aucune nouveauté particulière.

2) Personnels d'enseignement et d'éducation

ATTENTION : Il faut lire absolument l'extrait de la circulaire ci-dessous.

- **III.2.1.2 - Les personnels d'enseignement et d'éducation.**
- Les personnels enseignants ([PCEA](#) et [PLPA](#)) et d'éducation ([CPE](#)), ainsi que les [TEPETA](#), **ne sont pas visés par les nouvelles modalités de notation.**
- Ces agents conservent une note comprise entre 0 et 20.
- Lors de la nomination dans l'un de ces corps, **la note attribuée ne peut varier que d'un point par rapport à la note moyenne de l'échelon.** Pour les notations suivantes, **la variation de la note d'une année sur l'autre est limitée à 1 point.**
- Le SNETAP rappelle que pour l'administration, le premier critère pris en compte pour l'avancement reste la note, il faut donc se référer au tableau ci-dessous jointe lors de la première notation et faire appliquer les règles rappelées ci-dessus.
- En cas de désaccord, la demande de révision de note et d'appréciation se fait dans un délai maximum de 2 mois après la signature de la note par le collègue concerné.
- Le [modèle de lettre pour demander une révision de note](#) sera consultable sur le site du SNETAP.
Pour toute question particulière, n'hésitez pas à contacter les élus [CAP](#) à snetap.wanadoo.fr

Tableau des moyennes de notes PCEA et PLPA

ECHELON	PLPA	PCEA
3	15.99	15.95
4	16.48	16.64
5	17.41	17.40
6	17.98	17.96
7	18.54	18.64
8	19.23	19.30
9	19.66	19.69
10	19.77	19.86
11	19.91	19.91

Pour les CAP des PCEA et PLPA ,

Bernard Moine

Secrétaire National du SNETAP-[FSU](#)